L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN 23 DECEMBRE 1850

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, [illegible] rue de Chartres.

[illegible] de l'Etat, du Conseil [illegible] Conseil de la Première [illegible] de la Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 23 DECEMBRE.

[illegible] de la Nlle-Orléans ont re[illegible] d'une feuille de Philadel[illegible] annonçait qu'en vertu d'une [illegible] à valeur des quarts de piastres [illegible] réduite de vingt-cinq à vingt [illegible] a jeté l'alarme dans le [illegible] de notre place qui, avant même [illegible] et de se faire montrer [illegible] de recevoir les pecetas espagno[illegible] existe-t-elle réellement? C'est ce [illegible] dire d'une manière positi[illegible] nous pouvons affirmer, c'est que [illegible] vainement cherchée dans les [illegible] publie officiellement tous [illegible] congrès, ainsi que dans le Recueil [illegible] et résolutions de la dernière [illegible] commerce de détail peut se rassu[illegible] impossible, mais il est peu pro[illegible] valeur des pièces de vingt-cinq [illegible] réduite, car la loi qui au[illegible] réduction eût été promulguée [illegible] et eût en outre été signée.

NOUVELLES D'EUROPE.

[illegible] journaux français apportés [illegible] ont été transmises par [illegible] de Paris sont du 28 no[illegible] Liverpool du 30.

[illegible] est toujours celle qui [illegible] politique. On sait [illegible] Frédéric-Guillau[illegible] produit [illegible] Il reconnaît que [illegible] n'est pas en rapport [illegible] et il déclare qu'il [illegible] l'exécution de ses projets [illegible] qu'après la réorganisa[illegible] Confédération. Frédéric[illegible] Europe [illegible]

[illegible] les détails que nous [illegible] français.

[illegible] Orphelins—La ge[illegible] ne se montrera pas moins [illegible] des Orphelins de la rue du [illegible] la 3me Municipa[illegible] nombreuses offrandes qui [illegible] aux excellentes sœurs de [illegible] qui doit s'ouvrir jeudi pro[illegible] l'Armory, sera l'une des [illegible] tenues à la [illegible] grands prépara[illegible] le plaisir et la charité [illegible] auspices.

[illegible] La Direction aura [illegible] grands ouvrages du répertoire [illegible] et les premières re[illegible] sans doute inaugurées [illegible] n'est pas [illegible] de la Direc[illegible] dignes des plus grands [illegible] Norma [illegible] la reprise de [illegible] Avec Mmes Devriès et [illegible] dans les deux principaux rôles de [illegible] MM. Dubreuil et Genibrel, l'admiration [illegible] n'a pas encore été jusqu'à [illegible]

[illegible] Le ba[illegible] No 2, capitaine Williams, [illegible] au bas de Lafourche, pour [illegible] avec un chargement de 59 [illegible] de mélasse et de [illegible] matin, entre [illegible] l'ha[illegible] Rouge, et a immédia[illegible] Le bateau a sombré avec une [illegible] l'équipage ont eu à [illegible] Le chargement [illegible] perdu [illegible]

—Le bateau à vapeur *Taleyrand*, [illegible] avec une telle force, [illegible] de sable, près de [illegible] d'eau s'est [illegible] Le pilote a gouverné [illegible] est arrivé au moment [illegible] Le chargement du *Taley*[illegible] 700 balles de coton, de 100 [illegible] de 79 tonneaux de chaudiè[illegible] barils de porc et de graisse [illegible] bestiaux, etc. L'*Aizon*[illegible] qui venaient à la Nou[illegible] ont pris à leur bord 200 balles de [illegible] de tabac. Le *Taleyrand* [illegible] pour $40,000.

[illegible] HAVANE.— Le dernier tirage [illegible] Havane a eu lieu le 12 de ce [illegible] numéros qui ont gagné les prin[illegible]

[illegible] 1520, $16,000, 6120, [illegible] 2569, $2,000; 24998, [illegible] 33,187, $2,000, 14,319, [illegible] $1,000; 18,121, $1,000; 19,971, [illegible] 26,145, $1,000; 32,927, [illegible]

[illegible] CAROLINE DU SUD—Il y [illegible] l'effectif des troupes qui tien[illegible] Moultrie, dans la Caroline [illegible] d'après les ordres du [illegible] le gouverneur de [illegible] de ce déplacement [illegible] a immédiatement [illegible] informa[illegible] a fait répondre sur e [illegible] de la Caroline du Sud [illegible] n'avaient le droit de [illegible] des forces dont, en [illegible] fédérale, il a le com[illegible] donc avait augmenté [illegible] nécessaire pour les intérêts du [illegible]

CONGRÈS.

[illegible] le 11 de ce mois. [illegible] délégué de l'Orégon a de[illegible] de présenter une réso[illegible] au Président communication de [illegible] de l'Orégon depuis l'or[illegible] ce territoire. Le délégué n'a pu [illegible] qu'il demandait. La [illegible] constituée en comité général [illegible] sur plusieurs questions d'une [illegible] puis elle s'est ajournée.

[illegible] grand édifice où se trouvait une [illegible] de la ville de Boston a été [illegible] matinée du 12 courant. La [illegible] sauvée ainsi que les [illegible] la Banque.

[illegible] public devient de plus en [illegible] Sud dans les Etats libres, et [illegible] de ces derniers dans [illegible] à ce sujet des sympto[illegible] Dans la législature de l'O[illegible] des résolutions [illegible] il y a quelques jours une [illegible] la loi sur les es[illegible] ont été déposées [illegible] Le lende[illegible] du nouveau gou[illegible] Wood; son discours a été un ap[illegible] et à la concorde. Il dé[illegible] sur les esclaves fugitifs est cons[illegible] que les citoyens de l'Union en[illegible] s'y conformer. C'est un noble lan[illegible] sommes heureux que M. Wood [illegible] dans un Etat qui jusqu'ici pa[illegible] l'abolitionisme.

[illegible] La sucrerie à vapeur appartenant [illegible] et située au Grand Ecore, a été [illegible] un incendie il y a quelques jours. [illegible] évaluée à deux ou trois mille [illegible]

[illegible] BONNE ESPÉRANCE. — Des nouvelles [illegible] de Bonne Espérance jusqu'au 22 courant [illegible] New York. Elles n'offrent [illegible] importance. On parlait d'une nouvelle [illegible] des Caffres, mais plusieurs jour[illegible] doutent de la réalité de ce bruit.

FRANCE.

M. le général Fabvier, mû par un sentiment honorable, a proposé à l'assemblée de rendre à l'émir Abd-el-Kader la liberté de se rendre au Caire ou à Saint-Jean-d'Acre. La commission, sans se prononcer sur le fond de la proposition, a rejeté dans ce sens qu'elle n'était pas de nature à être transformée en texte de loi. La grande majorité de l'assemblée, sans distinction d'opinion, la repoussait évidemment, car tous les bancs avaient accueilli avec faveur quelques mots de M. le colonel Charras, tendant à vider immédiatement cette question menaçante pour la sécurité de notre colonie, et que M. le général Fabvier, d'accord avec le gouvernement, proposait d'ajourner. On a discuté longtemps pour arriver à un résultat prévu et inévitable, c'est-à-dire le rejet de la proposition.

M. le général Fabvier, son auteur, l'a longuement soutenue en présentant des arguments dignes, nous le répétons, par les sentiments les plus louables. M. le ministre de la guerre a été moins heureux en la combattant; il a blessé, nous pouvons le dire, toutes les consciences en affirmant que la France, en présence d'un ennemi aussi redoutable qu'Abd-el-Kader, avait dû recourir et avait recouru en effet à *tous* les moyens. Non! ce n'est pas ainsi que la France combat ses adversaires; non! tous les moyens ne lui sont pas bons, et il en est que la loyauté du dernier de nos soldats repousserait avec indignation. Heureusement M. le colonel Charras a généreusement réfuté cette parole du ministre, et a montré que dans cette circonstance l'honneur de la France était d'accord avec son intérêt, qui lui interdit de livrer à de nouvelles et sanglantes convulsions cette terre d'Afrique trop longtemps ravagée par la guerre et qui aspire maintenant après le calme des travaux pacifiques.

C'est à ce point de vue que la discussion, ainsi que nous le disions, a été importante. Quant au résultat, il n'a pas été un instant douteux, et l'assemblée, à l'unanimité moins cinq à six voix, a rejeté la proposition de l'honorable général Fabvier. *(Siècle.)*

—On lit dans le *Toulonnais*:

"Le 3e bataillon du 11e léger, venant de Marseille, arrivera à Toulon demain matin, et sera embarqué sur un bâtiment à vapeur de l'Etat qui doit le transporter à Oran, où se trouvent déjà les deux premiers bataillons de ce régiment.

"On sait que le 3e bataillon du 12e léger a reçu 170 hommes du 38e régiment d'infanterie de ligne, qui tient garnison dans la ville.

"Les 1er et 2e bataillons sont complets leur [illegible] sur un pied de guerre avec les détache[illegible] qui leur ont fourni les régiments de [illegible] qui rentrent en France. Ainsi, le 1er de [illegible] dans la province d'Oran, leur a [illegible] 400 hommes, et nous apprenons que 51e [illegible] stationné dans la province d'Alger, et [illegible] bataillon est déjà arrivé en France, a [illegible] un pareil nombre d'hommes pour le 11e léger.

"Nous avons toujours ici les 10e et 28e régiments d'infanterie de ligne, qui forment la garnison de Toulon, avec le dépôt du 6e régiment d'infanterie de marine.

"Le bruit a couru que de nouvelles troupes [illegible] être dirigées sur le département du Var, mais ce bruit ne s'est pas confirmé. Il est [illegible] le plus grand calme règne dans nos [illegible] Cependant, si l'Autriche entrait en [illegible] avec la Prusse et les populations libérales [illegible] Allemagne, le gouvernement de la République serait forcé, à cause de la proximité de [illegible] de concentrer dans le voisinage du Var des forces considérables.

"Le dernier bâtiment à vapeur arrivé en courrier d'Alger, et qui a dû relâcher à Mahon à cause du mauvais temps, a laissé dans ce dernier port l'escadre anglaise de la Méditerranée.

"L'escadre anglaise devait, disait-on, faire seulement sa quarantaine à Mahon, afin d'être admise à la libre pratique dès son arrivée sur les côtes d'Espagne, et son séjour prolongé dans ce port a donné lieu à mille conjectures.

"On croit assez généralement que l'amiral commandant les forces navales anglaises stationnées dans la Méditerranée est venu prendre position à Mahon par suite des ordres reçus de Londres."

—Par suite du mouvement de troupes qui s'opère vers la frontière du Rhin, le 26e régiment de ligne récemment arrivé à Metz vient de recevoir l'ordre de se rendre à Phalsbourg. Ce corps sera remplacé par le 33e de ligne, venant de Paris.

—Nous lisons dans les journaux belges:

"Des lettres particulières de la Hongrie [illegible] Kossuth [illegible] une espèce de [illegible] de l'Autriche [illegible] Vienne."

—Encore trois condamnations nouvelles à enregistrer contre la presse! Le journal le *Corsaire* vient d'être frappé d'une double condamnation pour la publication d'un article intitulé *l'Ere des Césars*. L'auteur de l'article, M. Coquille, a été condamné à un an de prison et 2,000 fr. d'amende; M. Laurent, gérant, à six mois de prison et 2,000 fr. d'amende. Le gérant de l'*Opinion publique*, M. Lebrun, a été également condamné à six mois de prison et 1,000 fr. d'amende [illegible] *(Siècle.)*

—Nous lisons dans le *Siècle*, qui suit avec [illegible] l'affaire Alais:

"Alais vient d'être transféré à la Conciergerie. M. Yon a-t-il constaté que l'état physique et moral d'Alais permettait cette translation? Passé sous la main de M. Carlier, c'est grave pour un agent de M. Yon [illegible] de police se relève [illegible] le préfet [illegible] Alais venait à se [illegible] ne manquerait pas [illegible] toute la gravité des [illegible]

"Nous savons bien qu'on nous prépare une [illegible] révélation pour la semaine prochaine, [illegible] la révélation ne sera point une mystification.—Des personnes [illegible] Alais à la monomanie des complots; il a dénoncé jadis M. Armand Marrast, président de l'Assemblée législative, comme méditant l'assassinat de M. Louis Napoléon, et il s'est vengé [illegible] assassiner le président de l'Assemblée législative. On annonce de grandes confidences.

"Mais Alais détenu à la Conciergerie sera-t-il plus croyable qu'Alais en liberté, ayant à conserver sa place et sa réputation d'agent actif, sagace et bien informé?—Chacun pensera là-dessus comme il voudra.—Le témoignage de l'élu ne serait pas inutile.—Encore un agent!—Que voulez-vous trouver autre chose? —S'ils sont agents, il y aurait moins de complots. — Est-ce vous qui le dites? Prétendez-vous que les agents ne mènent à bien que les *prétendus* complots républicains?

"Les *révoltes* *attribuées* à Alais sont importantes; nous ne sommes pas juges de les rapporter; mais la justice connaît sans doute les lettres, les notes de M. Barthélemy, représentant du peuple.

"Selon la rumeur publique, il est parlé dans ces notes d'un ancien charbonnier—qui aujourd'hui changé d'état et se trouve employé à l'enthousiasme,—d'ailleurs *extraordinaire* qui [illegible] mais n'insistons pas: l'instruction judiciaire qui se poursuit avec activité, avec indépendance, ne peut manquer de publier les révélations faites par Alais à M. Barthélemy.—Nous voulons bien que toutes les personnes indiquées soient connues, nous le croyons même. Elles auront été entendues, et notre certitude se fortifiera encore. Toujours est-il que ces révélations portent sur des noms propres, suivis d'indications de rues et de numéros.

"Aucune de ces personnes ne sera inquiétée; [illegible] ne sont pas dénoncées comme républicaines. Ce n'est donc pas pour elles, c'est pour nous que nous n'en disons pas davantage.—Sur [illegible] la justice aura tout de vouloir nous interroger.—Nous avons entendu parler comme tout le monde, ni plus ni moins, des révélations *écrites attribuées* à Alais par M. Barthélemy.—Il n'y a pas de représentant qui ne soit prêt à en déposer plus pertinemment que nous ne pourrions le faire.

"Nous n'insistons sur cette affaire que par lassitude. Nous n'avons de parti pris d'avance ni pour M. Yon ni pour M. Carlier.—Mais la pensée est aujourd'hui presque tout le gouvernement; la question est donc celle-ci: Quelle est la nature de notre gouvernement, quelle est la nature de la police?"

—M. Durand de Saint-André, consul de France à [illegible], revient en France pour cause de santé. M. A. Paul est nommé gérant du consulat de Philadelphie pendant l'absence de M. Durand de Saint-André.

—Le *Morning-Chronicle* parle d'une découverte qui aurait des conséquences incalculables. Il s'agit du moyen de remplacer le coton, dans une foule d'applications, par le lin, par le chanvre, et en général par toutes les matières filamenteuses.

—M. de Persigny arrive ce soir à Paris; on le dit chargé de communications importantes, de la part du roi de Prusse, pour M. le président de la République.

—Mme la comtesse Batthiany, femme de l'illustre martyr hongrois, vient d'arriver à Paris.

—On lit dans la *Gazette de France*:

"La réunion de la rue de Rivoli a présenté hier un immense intérêt; la politique à suivre par la droite y a été discutée à fond.

"Un orateur que sa santé a tenu pendant près d'un an éloigné de l'Assemblée, a fait ressortir la nécessité d'abandonner la politique d'effacement et de silence, et de prendre une initiative en rapport avec le sentiment général.

"M. Berryer a répondu par une apologie de la direction suivie, et il aurait ajouté, à ce qu'on nous assure, que la *politique négative* pouvait aujourd'hui être remplacée par la *politique expectante*.

"A quoi le premier orateur aurait répondu que la différence entre ces deux politiques était insaisissable, et qu'il croyait nécessaire d'entrer dans la *politique militante*.

"Il se serait aussi prononcé pour la révision immédiate de la loi électorale du 31 mai, appuyé dans cette opinion par plusieurs de ses collègues suivant la direction de l'honorable général de St-Priest.

"Toute cette séance a produit une vive émotion dans la droite parlementaire. Tels sont les détails que nous avons recueillis; nous les croyons exacts, et nous espérons pouvoir les compléter par des renseignements ultérieurs."

—On écrit de Bayonne, le 23 novembre:

"Dans les journées de jeudi et de vendredi, une violente tempête a sévi dans le golfe de Gascogne. Plusieurs navires, passant au large, ont été jetés sur la côte. Un brick français s'est brisé sur les rochers, près de Biarritz; on n'a pu sauver que deux matelots; le reste de l'équipage a péri dans les flots. Nous craignons d'avoir dans quelques jours de nouveaux sinistres à relater. Plusieurs navires ont été aperçus ballottés par les vagues, à une grande distance, en pleine mer."

—Le *Corks Reporter* contient la triste nouvelle que le navire *Edmond*, chargé d'émigrants partis de Limerick pour New York, s'est perdu en vue de Kilkeel, et que cent cinquante personnes qu'il avait à bord ont péri. Le *Clare journal* rapporte le même fait et annonce en outre qu'un grand nombre de cadavres ont été jetés sur le rivage.

ALLEMAGNE.

Le *Moniteur Prussien* nous apporte le discours du roi de Prusse. Ce discours est divisé en deux parties: la première, qui concerne les affaires intérieures, les lois organiques, les projets de loi sur les chemins de fer, etc., et qui intéresse spécialement la Prusse; la seconde, qui concerne les affaires extérieures, la question du Schleswig, la question de la Hesse, la question de l'organisation fédérale, et qui intéresse toute l'Europe. Voici le texte de cette dernière partie:

"....Il vous sera rendu compte complètement de l'emploi du crédit de dix-huit millions pour le département de la guerre.

"Les dangers qui vous ont engagés à accorder ce crédit ne sont cependant pas encore écartés. Mes relations pacifiques avec les grandes puissances européennes ne sont pas interrompues, à la vérité, mais malheureusement mon intention de procurer aux Etats allemands une Constitution en harmonie avec leurs besoins, n'a pu être réalisée jusqu'à présent. Je persiste, confiant dans l'avenir, dans l'idée qui, jusqu'ici, a dicté tous mes efforts; mais je n'en reprendrai la réalisation, sur de nouvelles bases, que lorsque l'organisation future de toute Confédération germanique sera décidée.

"J'ai l'espoir que les négociations qui s'y rapportent amèneront promptement un heureux résultat.

"La paix avec le Danemarck est conclue et ratifiée, mais elle n'a pas encore pu être mise à exécution dans toutes ses clauses.

"Des discussions de la nature la plus fâcheuse se sont produites dans un pays allemand situé dans notre voisinage. Une tentative d'intervention, faite isolément, menaçait de porter atteinte aux droits de la Prusse, et a donné lieu à des mésintelligences dans lesquelles nous sommes directement mêlés. Nos objections, fondées sur notre position géographique et militaire, n'ont point obtenu, auprès du souverain de ce pays, ni auprès de ses alliés, l'attention qu'elles méritaient.

"En outre, il y a eu, dans des contrées éloignées du théâtre de ces dissensions et voisines de nos frontières, les concentrations de troupes qui menaçaient la sûreté de la monarchie. C'est alors que moi aussi, je n'ai pu différer davantage ce que j'avais si longtemps hésité à faire. J'ai appelé toute la force guerrière du pays; je vois avec orgueil et avec joie que toute la partie de mon peuple apte à porter les armes se lève comme un seul homme et se joint à mon armée, dont la bravoure et la fidélité sont éprouvées.

"En très peu de temps, nous nous trouverons [illegible] plus forts qu'à aucune autre époque des temps anciens et modernes. Nous ne cherchons pas la guerre, nous ne voulons porter atteinte aux droits de personne; nous ne voulons imposer nos propositions à qui que ce soit, mais nous exigeons une organisation de la patrie commune, qui soit conforme à notre position actuelle en Allemagne et en Europe, et réponde à l'ensemble des droits que Dieu a remis en nos mains. Nous avons pour nous le bon droit; nous le défendrons, et resterons forts et prêts, les armes, jusqu'à ce que nous soyons sûrs que ce droit a été reconnu.

"Nous le devons à la Prusse, nous le devons à l'Allemagne.

"[illegible] confiance que notre attitude suffira [illegible] nos droits, elle est, si nous [illegible] sans danger pour le repos [illegible] car mon peuple est sage autant [illegible]

"C'est à vous, messieurs, de m'accorder les moyens qui permettent d'arriver à ce but. Je [illegible] et sacrifices que pour ce but, doivent [illegible] à la foi [illegible] représentants du peuple [illegible] de toutes les classes de la population. Vous donnerez la preuve que notre Constitution, à laquelle je suis inviolablement attaché, lui fournit l'action énergique de la Prusse, sera la facilitée.

"Et de même que dans l'entraînement du moment, tous les partis se sont confondus dans le peuple, de même que le peuple et l'armée sont une avec moi et entre eux, de même vous aussi, vous représentants de cet admirable peuple, vous vous joindrez à moi, unanimes et fermes dans les dangers du présent.

"Donc que notre devise soit: Union et fidélité [illegible] véritable esprit prussien!"

"C'est ainsi que Dieu nous a souvent et puissamment aidés, et qu'il nous aidera encore!

"Telle est ma ferme confiance!"

L'effet du discours est fidèlement rendu par la correspondance suivante, que nous empruntons à l'*Indépendance belge*:

"Le discours du trône a été interrompu par des applaudissements frénétiques des chambres. Le ministère, qui voulait la paix et un arrangement avec l'Autriche, a reculé devant l'impossibilité que le pays a reçue de l'appel aux armes.

"Or, le flot monte d'heure en heure, et la prévision douteuse du moment actuel est débordée par l'événement. La majorité du cabinet a cédé, et M. de Manteuffel qui assume à responsabilité d'un discours qu'à peine de choses, les son prédécesseur n'aurait pas désavoué.

"L'effet a été le même sur les personnes les plus calmes et les plus portées à se méfier d'une première impression. Plus on recueille de témoignages et plus on demeure frappé de l'enthousiasme qui agite les esprits. Il s'attendre à des adresses très belliqueuses.

"A onze heures du matin, les tribunes de la Salle-Blanche du château royal étaient envahies. Leur exiguité n'avait permis la distribution que de 120 cartes y compris celles de la diplomatie.

"La solennité avait été précédée d'un service divin à la cathédrale protestante et dans l'église catholique de Saint-Hedwige. A onze heures et un quart, on vit entrer les ministres en grand uniforme. Ils se placèrent à la gauche du trône. A onze heures et un quart, le roi fit son entrée. S. M. était accompagnée des princes et des grands officiers de sa maison. Elle fut accueillie dans un profond silence. Le roi monta les degrés du trône, se couvrit du casque, s'assit et lut d'une voix distincte le discours que vous apporte le *Moniteur*.

"La première partie de ce discours, qui s'occupe des affaires courantes, et l'on peut ainsi dire, et de l'intérieur, n'a pas réussi à briser l'impassibilité indécise qui caractérisait l'attitude de l'auditoire.

"Le silence a duré jusqu'à la partie saillante et patriotique du discours.

"Mais à les applaudissements, les vivats, ont interrompu l'auguste orateur. Ils ont repris avec plus de force lorsque S. M. a dit: "Nous ne cherchons pas la guerre, nous ne voulons léser le droit de personne, mais nous demandons une organisation de la patrie commune qui convient à notre position actuelle en Allemagne et dans l'Europe, et réponde à la somme des droits que Dieu a déposé entre nos mains. Nous avons un droit, nous voulons le défendre, et nous resterons fortement armés jusqu'au moment où nous aurons la certitude de faire prévaloir ce droit. Voilà ce que nous devons à la Prusse et à l'Allemagne."

"Un orage d'applaudissements, c'est le mot, a suivi ces paroles. Il a continué à travers la fin du discours, dont j'ai du retirer les expressions religieuses dans le *Moniteur*. L'émotion extraordinaire de l'auditoire, les vivats qui partaient des rangs des députés et des tribunes empêchaient de rien entendre. Ils accompagnaient la sortie du roi.

"Ces applaudissements étaient plus que des encouragements. Ils condamnaient le programme du 3 novembre, ils criaient non pas à la guerre, mais au maintien de la politique allemande et à une grande famille, en face de l'Autriche, dût la guerre s'ensuivre.

ITALIE.

OUVERTURE DU PARLEMENT PIÉMONTAIS.

Les chambres piémontaises s'étant réunies dernièrement à la suite d'une simple prorogation, la session de 1850 a été close le 19, et la session de 1851 ouverte solennellement par le roi en personne. Le roi est sorti du palais à onze heures, sur le cheval arabe qu'il montait le 30 mai 1848, sur le champ de bataille de Goïto, lorsqu'il fut blessé à la cuisse d'un coup de feu en chargeant à la tête d'un régiment. La salle était comble. On remarquait dans la tribune diplomatique les représentants des puissances étrangères en grand uniforme.

Après avoir recommandé à l'attention des chambres les lois nécessaires au développement de la prospérité intérieure, le roi s'est exprimé en ces termes sur la question qui passionne tous les esprits:

"Les efforts de mon gouvernement n'ont pu jusqu'à présent surmonter les difficultés qui se sont élevées entre nous et la cour de Rome à la suite de lois qu'il n'était pas permis au pouvoir de refuser aux nouvelles conditions politiques et légales de l'Etat. (Applaudissements réitérés et unanimes.) La règle de nos actes et de notre conduite a été constamment le respect que nous professons tous pour le saint-siège, uni à une ferme résolution de maintenir intacte l'indépendance de notre législation. (Vive le roi!—Nouveaux applaudissements.)

"Fidèles à nos devoirs, persévérans dans l'exercice de nos droits, nous espérons que le temps et l'heureuse influence de l'esprit religieux et de la civilisation nous feront obtenir cette harmonie, l'un des premiers besoins de l'état social."

Le public n'a cessé d'exprimer son enthousiasme jusqu'à ce que le ministre de l'intérieur, après avoir pris les ordres du roi, déclare ouverte la session de 1851. En sortant du parlement, le roi a passé en revue la garde nationale. Cette cérémonie, favorisée par un soleil magnifique, a été une ovation continuelle de la part des soldats et du peuple.

ETATS-ROMAINS.— *Bologne*, 17 novembre.— On a fusillé hier, hors de la porte San-Mamolo, trois jeunes Romagnols de la Bande de Pastore.

Le prince Orsini a définitivement accepté le ministère de la guerre, qui ne lui avait d'abord été que provisoirement confié.

ANGLETERRE.

Le manifeste du cardinal a animé la lutte au lieu de l'apaiser. Une charrette a parcouru les rues de la métropole contenant plusieurs individus dans un grotesque accoutrement. Il y avait une grande affiche portant que la bulle du pape serait brûlée à Smithfield, par John Bull, qui procéderait ensuite à l'excommunication du pape. On invitait en même temps les personnes qui assisteraient à la cérémonie à se conduire avec ordre et décence.

Le *Times* s'exprime ainsi sur la question du droit:

"Les docteurs Wiseman, Newman et Bowyer prétendent que le partage de l'Angleterre en évêchés catholiques-romains est conforme à la lettre de la loi, qui est le développement légitime et parfait de la religion catholique-romaine comme système, et que cette combinaison n'empiète sur les droits de personne. Maiscette question demande à être envisagée, non au point de vue légal ou judiciaire, mais au point de vue national, loyal, constitutionnel. La couronne est le chef de l'Eglise anglicane, et l'Eglise anglicane fait partie de la constitution. L'acceptation de dignités, ne fussent-elles que spirituelles, et non temporelles, indépendantes de la couronne d'Angleterre, est une attaque à la couronne et à la constitution."

—On lit dans le *Morning-Advertiser* du 22:

"Nous avons tout lieu de croire que la lettre de lord John Russell à l'évêque de Durham donnera lieu à des conséquences que l'on n'avait pas prévues lors de sa publication. Nous sommes informés, en effet, qu'elle jettera une grande confusion dans l'administration irlandaise, et on assure même qu'un des premiers magistrats de la couronne a donné ou est sur le point de donner sa démission, attendu qu'il ne saurait rester en rapport avec un gouvernement dont le chef a parlé si légèrement de cérémonies religieuses qu'il a osé qualifier de momeries."

Le *Morning Post* publie la note suivante dans sa feuille du 26:

"Disons au cardinal Wiseman, pour terminer toute discussion, que nous ne nous opposons nullement, et nous ne pensons pas que le peuple anglais s'oppose à ce que les catholiques romains adorent Dieu d'après leur croyance. Nous voulons qu'ils aient toute liberté de conscience. Nous ne combattons pas leur foi dans l'autorité spirituelle suprême du pape; mais nous protestons énergiquement contre l'introduction ou la circulation dans ce pays de toute bulle émanée du pape, à quelque sujet qu'elle ait trait, avant qu'elle ait été soumise à la couronne de la Grande-Bretagne, afin d'être garantis à l'avenir contre des tentatives semblables à celle qui vient d'avoir lieu, et nous résisterons de toute notre force à l'établissement ou aux tentatives d'établissement d'une juridiction suprême spirituelle ou ecclésiastique quelconque dans ces royaumes."

NOUVELLES DIVERSES.

PARIS, 28 novembre.

—Le *Courrier de la Gironde* rapporte le fait étrange qui suit, en le soumettant à l'attention des hommes de l'art.

"Dans une maison de la rue Pont-Long mourut la semaine dernière, après une longue et douloureuse maladie, un homme de quarante à quarante-cinq ans environ. Le décès fut bien et dûment constaté, et déclaration en fut faite, comme d'habitude, à la mairie. Dans la soirée du jour où la mort avait eu lieu, le corps du défunt fut enveloppé dans un suaire et placé sur le lit funèbre, d'où il devait être porté en terre le lendemain à dix heures. Assurément la mort était bien réelle, et le cadavre était froid comme un marbre. Une gardienne des morts, la femme J...., fut mandée pour passer la nuit près du corps du trépassé. Elle se rendit, vers neuf heures, dans la chambre mortuaire, où brûlaient deux cierges, près du lit, et s'assit silencieusement sur un fauteuil. Elle songeait sans doute à la fragilité de notre vie et aux amères douleurs que la mort laisse après elle une existence qui s'est brisée, quand tout à coup elle fut distraite de ses méditations par un bruit soudain, ressemblant au froissement d'un corps sur une étoffe. La gardienne des morts leva la tête; le trépassé, par un brusque mouvement, venait de retirer une jambe hors du lit. Une frayeur mortelle saisit la pauvre femme qui voulut fuir, mais elle n'en eut pas la force. [illegible] le courage lui étant revenu, elle s'approcha du lit, toucha le cadavre; il était froid et glacial. Attribuant le mouvement du corps inerte à une cause toute matérielle, la gardienne rapprocha les deux jambes et se rassit. A deux heures, le mort donna encore signe de vie, il se dressa tout à coup sur son séant, ouvrit les yeux, puis retomba lourdement sur son lit. Ce mystérieux phénomène ne se renouvela plus durant le reste de la nuit. Pas n'est besoin de dire qu'au point du jour la gardienne des morts se hâta de faire part aux parents du défunt de l'étrange événement dont elle avait été le témoin. Aussitôt le médecin qui avait donné ses soins au malade fut appelé. Mais il trouva le cadavre glacé comme la veille, et rendant déjà des exhalaisons putrides. Par quelle cause s'étaient donc produits les phénomènes que nous venons de raconter? Le médecin les a attribués au traitement mercuriel à forte dose que le défunt avait du subir pendant sa longue maladie. Cette explication est-elle naturelle?"

—Le célèbre ingénieur anglais, M. R. Stephenson, après avoir passé plusieurs semaines en Suisse pour vérifier les et les de chemins de fer auxquels on procède dans ce pays, s'est embarqué dernièrement, à Spezzia, pour l'isthme de Suez. L'illustre constructeur va se rendre compte, sur les lieux, de la possibilité de couper l'isthme de Suez par un canal maritime et de réunir ainsi la mer Rouge à la Méditerranée. C'est par erreur qu'on avait annoncé que le plan de M. R. Stephenson était d'établir la route des Indes en Angleterre par Suez, Gênes, la Suisse, le duché de Bade, la Prusse rhénane et la Belgique, à l'exclusion de la France. Le canal maritime de Suez doit être neutre et servira à toutes les nations du monde. Les études préparatoires sont faites concurremment aux frais de la France, l'Autriche et l'Angleterre, par une mission mixte d'ingénieurs, dont les chefs sont, M. Paulin-Talabot, pour la France, M. N. [illegible], pour l'Autriche, et M. R. Stephenson pour l'Angleterre. Les deux brigades française et autrichienne ont terminé leur travaux; M. Stephenson dirige, en ce moment, le sienne, et c'est sur le rapport chacun et la comparaison de leurs études réunies que les trois ingénieurs en chef arrêteront le tracé et le plan définitifs du canal. Quant à l'exécution, elle sera entreprise à frais communs par les trois puissances, ou, à défaut, par une compagnie de capitalistes qui soumissionnera la concession du pacha d'Egypte.

—Nous apprenons que les deux ouvrages de M. Guizot, dont on se préoccupe depuis quelque temps, paraîtront à la librairie Didier le 30 de ce mois. Le contraste des deux titres et le nom de l'auteur sont faits pour attirer l'attention du public: *Monck, chute de la République et rétablissement de la monarchie en Angleterre*, forme 1 vol. in 8o, et *Washington, fondation de la République des Etats-Unis*, se compose de 2 vol. 8o.

—Les troupes fédérales dans la Hesse s'élèvent au chiffre de 43,000 hommes. Le général prussien de Groeben n'a que 17,000 hommes sous ses ordres. Sa position pourrait donc devenir difficile à l'expiration de l'armistice.

—La grande exposition de Londres s'organise et promet de réaliser sa qualification de cosmopolite. Le comité français, présidé par M. Héricart de Thury, a déjà un grand nombre de produits à examiner. En Angleterre, MM. Houldworth, de Manchester, proposent quelques échantillons très remarquables de coton fil; une lettre pesant de l'un de ces fils s'étend en longueur dans un espace de près de 240,000 milles.

M. Rampendahl de Hambourg annonce l'envoi d'une magnifique écritoire en corne de cerf, et de plusieurs articles en ivoire, entre autres un modèle de jonque-chinoise, et les douze apôtres sculptés. On attend de Dresde un pain de cette ville, exécuté en porcelaine, et sur une échelle assez étendue pour admettre une représentation exacte des principaux édifices publics. Il est arrivé de Russie une seconde expédition de cent vingt colis. Une souscription faite à Canton pour subvenir aux frais de construction du palais de cristal, s'est élevée à 8,250 livres sterling, ou 41,250 fr. Hong-Kong, ville chinoise, enverra des spécimens de granit et de bois sculpté; Jérusalem, des peaux, des laines, des soies grèges, des huiles, des noix de galles, des échantillons, des pierres bitumineuses de la mer Noire, des indigos et autres teintures.

Aux Etats-Unis, le président a décidé qu'un des navires de la marine militaire serait mis à la disposition des exposans, pour le transport gratuit de leurs produits. Au Canada, l'exposition provinciale de Montréal s'est terminée par un choix considérable d'articles destinés à être expédiés en Angleterre; et M. Logan, géologiste, nommé délégué spécial du Canada pour l'exposition, a été chargé de procéder au classement d'une riche collection de minéraux, due à ses propres recherches.

Plus de trente compagnies de chemins de fer anglais se sont entendues pour transporter, à prix réduits les voyageurs qui visiteront l'exposition. Les constructions du palais sont déjà très avancées. Les billets d'admission libre ont été supprimés, et l'on ne visitera plus les travaux qu'en payant une rétribution de 5 shellings (6 fr. 26 c.) Néanmoins le nombre des curieux n'a pas diminué.

ESPAGNE.

La discussion de l'adresse en réponse au discours de la reine a commencé depuis quelques jours au congrès. Il n'y a eu, jusqu'ici, de remarquable, que la lutte qui s'est engagée entre les généraux Prim et Narvaez. Le général Prim, qu'on supposait depuis longtemps plus ou moins d'accord avec le gouvernement, s'est au contraire ouvertement déclaré contre lui, avec une grande énergie, mais en même temps avec une grande modération de langage. Les journaux disent que le général Prim peut, dès aujourd'hui, être considéré comme l'un des chefs de l'opposition.

TURQUIE.

On écrit de Constantinople, 11 novembre, au *Lloyd* de Vienne:

"Nous apprenons que Kossuth, qui avait été envoyé à Kutahia par la Porte-Ottomane, est parvenu à se sauver. Nous attendons par Brousse la confirmation de cette nouvelle, dont la source remonte à l'ambassade britannique. On ajoute même que Kossuth a déjà écrit de Malte au comte de W.... Mais, comme depuis le 2, il n'est pas arrivé de bateau à vapeur de Malte, ce fait paraît douteux.

"L'ambassadeur anglais à Constantinople a envoyé à celui de Vienne une note pour le prier de représenter à ce cabinet les inconvénients d'une détention prolongée des réfugiés hongrois à Kutahia.

"On sait que le cabinet de Vienne voulait faire une exception pour Kossuth."

FRONTIÈRES DE POLOGNE—On écrit à la *Gazette de Voss*:

"Que le gouvernement russe a décidé d'établir deux lignes colossales de télégraphes, partant de Saint-Pétersbourg et se dirigeant par Varsovie, l'une sur Berlin, l'autre sur Vienne. On s'est déjà occupé de l'exécution de ce projet.

"A Saint-Pétersbourg, la Néwa s'est couverte de glace dans la nuit du 1er au 2 novembre. Le 2, on a enlevé tous les ponts; mais, bien que le fleuve fût couvert de larges glaçons, les communications entre les deux rives ont continué très activement au moyen de barques."

ASCENSION DE M. GODARD, A MARSEILLE,

Et perte du ballon la Ville de Paris.

Depuis son voyage de Paris en Belgique, M. Godard, l'habile aéronaute, a parcouru une partie de la France, en répétant sur plusieurs points ses expériences d'aérostation. Dernièrement, il était à Lyon, où il a fait, avec le plus grand succès, une ascension qui l'a conduit jusqu'à Saint-Vallier, dans la Drôme. De Lyon, il est allé à Marseille. Là, il n'a pas eu le bonheur qui l'avait suivi jusqu'alors. C'est dimanche dernier, par un temps magnifique, comme celui qui régnait ce jour-là à Paris, qu'il s'y est élevé dans son beau ballon de la *Ville de Paris*, monté par lui, par quatre autres personnes, entre autres par une dame. Voici le récit que donne de cette catastrophe le *Nouvelliste* du 19:

"Le temps était magnifique, mais un léger mistral se faisait sentir; aussi, quand la *Ville de Paris* fut montée majestueusement, beaucoup sur la tête des nombreux spectateurs, elle a pris la direction de la mer et s'y portait avec une telle rapidité que, malgré les instances des autres voyageurs, au nombre de quatre, Mr Godard a voulu opérer une descente, qui s'est heureusement effectuée, dans la campagne de M. Peyssel, non loin de Sainte-Marguerite. Il était alors 4 heures et 5 minutes. On s'est décidé, néanmoins, à faire une nouvelle ascension, et l'on s'est de nouveau pourvu de lest pour remonter et aller retomber derrière les collines de la Gineste.

"Ces opérations terminées, on a essayé de monter; mais le ballon, qui avait perdu beaucoup de gaz, n'a pu s'élever, même après avoir rejeté le lest, et il a fallu que deux des voyageurs consentissent à ne pas prendre part à l'ascension. En conséquence, Mme Deschamps et M. Laugier sont restés à terre, M. Laugier, dans cette circonstance, ayant bien voulu se retirer en faveur de M. Crémieux, qui devait s'absenter et n'aurait pu prendre part à l'ascension projetée pour dimanche prochain.

"Ainsi, allégé, l'aérostat s'éleva lentement, emportant MM. Godard, Deschamps et Crémieux, il était alors cinq heures. On l'a vu suivre la même direction qu'auparavant et se perdre derrière les collines de Camus. M. Godard se voyant en face de la mer, vers laquelle le vent le poussait rapidement, fit les préparatifs de descente. On jeta d'abord une longue corde, dont l'effet est de ralentir la marche de l'aérostat, par le frottement, en traînant sur la terre. On lâcha du gaz et l'on jeta l'ancre en même temps.

"On se trouvait, en ce moment, à une élévation de cent mètres, le vent soufflait avec force au milieu des montagnes, et l'ancre, qui ne put mordre aucune part dans une contrée dépourvue d'arbres et tout à fait aride, courait avec bruit sur les rochers, laissant jaillir une traînée d'étincelles. Cependant l'aérostat s'abaissait vers la terre, et la nacelle, rasant les hauteurs du roc, a trouvé de fortes secousses. MM. Deschamps et Crémieux s'étaient couchés dans la nacelle par le conseil de M. Godard, qui était debout, cherchant à manœuvrer de manière à arrêter la marche de l'aérostat. Un choc lancé l'aéronaute en avant de la nacelle et le fit tomber à terre.

"M. Godard se relève aussitôt, et ne songeant qu'au danger de ses compagnons, court après le ballon, qui venait de parcourir cinq ou six kilomètres en quelques minutes, et leur crie de tirer la corde de la soupape, qui se trouvait d'une main, tandis qu'il se retenait de l'autre à la nacelle. En même temps, M. Crémieux a montré dans cette circonstance un sang-froid admirable, s'occupait à couper les cordes de la nacelle, afin de la séparer du ballon, au moment où l'on se trouverait à fait près de terre. Un nouveau choc a jeté M. Crémieux hors de la nacelle, sans que sa chute lui ait occasionné aucune blessure grave, et M. Deschamps s'est alors trouvé seul. Il s'est lancé, quoique le danger d'une corde qui s'était embarrassée à ses pieds, il a reçu quelques blessures à la tête et une entorse.

"La *Ville-de-Paris* a continué sa marche encore quelque temps et s'est abattue à une demi-lieue de là, près Cassis.

"Cependant M. Godard, inquiet sur le sort de ses deux compagnons, a continué de courir dans la direction qu'ils avaient suivie, et l'on a rejoint non loin d'une habitation isolée, où ils ont été transportés et dans laquelle on leur a donné les soins que leur état réclamait. Moins grièvement contusionné que ces messieurs, M. Godard est aussitôt parti pour Cassis, afin de se procurer une voiture pour les transporter à Marseille.

"Arrivé au détour d'une colline, il a aperçu à quelque distance une grande clarté qui s'élevait tout à coup et annonçait la campagne. C'était la *Ville de Paris* qui brûlait et, ce qui contenait encore était enflammé, on ignore par quelle cause. Des paysans se trouvaient à l'entour de l'aérostat, et ont pu annoncer à M. Godard, qu'ils n'étaient pas sûr de rien, que son aérostat a été entièrement consumé, sauf l'extrémité, et que l'explosion du gaz n'avait occasionné aucun mal aux autres ou spectateurs qui semblaient se réjouir autour de cet incendie comme autour d'un feu de joie.

FOIRE AU PROFIT DES ORPHELINES [illegible] de l'ASILE DE LA RUE DU CAMP [illegible] 23 [illegible]

Les offrandes des citoyens seront reçues avec reconnaissance à l'Asile de la rue du Camp.

☞ Une grande vente de belles bijouteries fines, aura lieu aujourd'hui et demain, par Morphy & Nevins. Voir aux annonces.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur l'annonce de la grande vente de propriétés qui aura lieu demain mardi, par J. A. Beard, encanteur. Ces propriétés sont situées dans la Seconde et dans la Troisième Municipalité et à Lafayette, et méritent l'attention des capitalistes. On peut obtenir des catalogues imprimés chez l'encanteur.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du commerce sur la vente de la balance de la cargaison de la barque Diana, venant de Malaga, consistant en vins, amandes, raisins, etc. etc., qui aura lieu aujourd'hui sur la levée, vis-à-vis la rue Domaine, à dix heures et demie par

BERNARD TURPIN, Encanteur.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la vente du chargement du brick Paulita, de Malaga, qui sera offert aujourd'hui, à l'encan, à 4 heures P. M. par Sykes, Hyde & Co, sur la Levée, vis-à-vis le marché à la viande, Première Municipalité, et comprenant des vins et raisins de choix. Voyez les avis.

☞ M. GALVANI nous prie d'informer le public, que la galerie des beaux arts de [illegible] sera fermée à dater de mercredi prochain, jusqu'à la fin de la semaine, afin de remplacer les tableaux de l'exposition actuelle par de nouvelles peintures. Les personnes qui n'ont point encore visité cette collection, doivent se hâter, car plusieurs beaux tableaux doivent être enlevés pour ne plus être offerts en exposition. 21dec—5f

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI SOIR, 21 DECEMBRE 1850.

Les ventes de coton ne se sont élevées aujourd'hui qu'à 1,060 balles, aux anciens prix. On attend pour opérer les nouvelles de l'Africa.

Il s'est vendu 600 boucauts de sucre sans changements dans les prix. 1500 barils de mélasse ont été vendus de 23½ à 24 cts le gallon.

Environ 4,000 barils de farine se sont faits dans la journée, parmi ce nombre, 3,000 barils Ohio, le tout à des conditions particulières. Le maïs se vend 65 à 70 cts le boisseau.

Il n'y a pas eu de changements dans les provisions. Le porc mess se vend $12 à $12 25. On a vendu 100 tierçons graisse à 7½ cts la liv.

Le whiskey se vend 26½ à 26¾ cts le gallon.

Nous n'avons aucun changement à signaler dans le cours du change; du reste la demande se maintient.

Il ne s'est rien fait en fret.

Banque de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1850. CETTE Banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets échéant ces jours-là sont payables la veille, et les billets offerts à l'escompte devront être également présentés la veille. 22dec R. M. DAVIS, Caissier.

Compagnie de Banque et Canal. Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1850. CETTE banque sera fermée mercredi prochain, jour de Noël, et les mercredi, 1er et 8 janvier. Les billets échéant ces jours-là seront payables les mardis précédents, auxquels jours la direction s'assemblera pour les escomptes. 23 dec C. M. BELL, Caissier.

AVIS—M. CALVIN JAY KEITH ou son agent s'il n'est pas en ville, est prié de passer à notre bureau pour affaires qui le concernent. 21 dec EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis.

AVIS—MM. E. DAUPHIN, J. N. DEPOUILLY, CHARLES CHAUDURIER, HUGH DOWLING, ANTOINETTE JOUANE et ELIZABETH EGGER, acquéreurs de terrains Pontalba, dans le faubourg Tremé, sont priés de payer leurs billets échus s'ici au 31 courant; faute par eux de se rendre à cette invitation, ils seront mis en-cour sans plus de délai. 23dec EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St Louis.

A VENDRE A un prix très modéré, une propriété située rue d'Espagne, entre celles Craps et Amour, No 81, Troisième Municipalité. S'adresser sur les lieux. 19dec—4

J. MAGNE, avocat, a transporté son bureau No 14, *Exchange Place*, entre les rues de la Douane et du Canal.

ROBERT J. KER, avocat et notaire public, No 14, *Exchange Place*, vis-à-vis la poste.

W. B. KOONTZ, avocat, No 14, *Exchange Place*.

Articles pour les fêtes de Noël et du jour de l'an. Les gourmets, les connaisseurs et les amateurs sont respectueusement invités d'aller visiter le magasin de

LOREILHE & Co. *Encoignure des rues Douane et Royale.* Ils y trouveront tous les COMESTIBLES et VINS dont voici un aperçu:

Vins: *Excellents vins rouges*—Haut Brion, de Latour, [illegible] Margaux, Château-Latour et Cholet—*Vins blancs*—Sauterne, [illegible], etc., excellent champagne, [illegible] Rouge, Lunion, Bouzy, Jackson, etc., vins de Madère, vieux Porto, Sherry, Muscat de Lisbonne, Frontignan, Alicante, Malaga, Rhin et Bourgogne, etc., etc.

Liqueurs: Anisette, Curaçao, Marasquino, Dantzick, eau de vie, Parfait-Amour, Garus, Vanille, Eau verte, Absinthe, Kirsch, Guignolet, Bitter, vieux Cognac, genièvre de Hollande, Whiskey, écossais et irlandais, Bourbon, Monongahela, Eau de vie de pêche, liqueurs de Badia en livres et flacons porcelaine, pour étrennes, etc. etc.

Comestibles: Fromages de toutes qualités et de tous pays; pâtes de foie-gras truffés, homards, saumons, sardines, anchois, saucissons de Lyon, jambons de Westphalie, olives farcies, sauces, cornichons, essences, pains d'épices, champignons, cèpes, gibiers farcis aux truffes, biscuits doux de Paris et biscuits de Reims, chocolat, figues de Smyrne, raisins verts et secs, confits, gelées et marmelades, ainsi qu'un vaste assortiment de fruits dans leur jus, très frais, fruits à l'eau de vie, etc.

En un mot, LOREILHE & Co peuvent dire qu'ils ont à contribution les quatre parties du globe pour offrir toutes les variétés de produits les plus délicats et les plus renommés. 23 dec

RICHARD LAHERTY, autrement connu sous le nom de RED DICK, boxeur, a disparu de [illegible] mardi dernier. N'ayant rien appris à son égard et comme il est sujet à des attaques d'aliénation, il tombe à les plus grandes craintes sur lui. Il est membre exempt de la Compagnie de Pompiers Volontaires No 1. Toute information concernant cette personne sera reçue avec reconnaissance par cette Compagnie, à l'encoignure des rues Hunter et Tchoupitoulas. M. LOT, Foreman. MIKES BOWN. [illegible] Secrétaire de la Comp. Vol. No 1.

BELLENGER & Co. Successeurs de Courvoisier & Co. *Encoignure Orléans et Royale*, INFORMENT le public qu'ils viennent de recevoir de France un bel assortiment d'OBJETS D'ETRENNES, et de BONBONS fins. Les personnes qui ont des cadeaux à faire sont invitées à visiter leur magasin où elles trouveront tous les articles de luxe qu'on offre ordinairement en cadeau ce jour-là, tels que toutes cartonnage, boîtes en écaille, [illegible], paniers osier, garnis aux choix des acheteurs. 23 dec

ETRENNES. VU l'approche de la Noël et du jour de l'An, nous nous hâtons de prévenir le public en général, que nous en [illegible] sur le prix de nos marchandises de fantaisie. Nous [illegible] des dames [illegible] [illegible] Notre assortiment [illegible] chapeaux de [illegible] [illegible] D. W. & F. BELDEN, [illegible] rue de Chartres.

Habillements d'Enfants. 36, RUE DE CHARTRES, 36. N[illegible] LACAY & LEGANT.

Mme BUFFET, 47, RUE ROYALE, 137, V[illegible]

A LOUER—[illegible] St Ferdinand et Levée [illegible] S'adresser à J. B. [illegible] chaudronnier, rue St Louis, No 14.

RAISINS PAR COUCHES—[illegible] SECOMB & VOORHIES.

RIZ—100 barriques [illegible] SECOMB & VOORHIES, [illegible] rue Tchoupitoulas.

A[illegible] SECOMB & VOORHIES, 15, Tchoupitoulas.

MELASSE—[illegible] SECOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES de [illegible] SECOMB & VOORHIES, 15 rue Tchoupitoulas.

CHARBON DE PITTSBURG ET CANNEL AN-GLAIS—en déchargement et à vendre par A. LANUSSE & Co.

Les ordres laissés à notre bureau, No 102, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon, seront promptement remplis. AUGUSTE LANUSSE. GEO. W. NOTT. 21 dec—4

A LOUER—Une négresse, cuisinière ordinaire, bonne blanchisseuse et repasseuse. S'adresser au No 62, rue des Magasins. 21 dec

PORCELAINE DE FANTAISIE—Une caisse [illegible] de fantaisie, bien assortie. A vendre par BERNARD TURPIN. 21dec

NOIR ANIMAL—100 barils, article supérieur, pour les raffineurs, à vendre par JOHN HALL, 1, Front Levée. 21 dec

MALAGA DOUX—A vendre en magasin—20 barils Malaga doux, par X. LAMBERT, 62, rue des Magasins. 21 dec

Duntze et Iken, *Encoignure Royale et Conti.* ONT en magasin à présent un bon assortiment de: Sardines à l'huile en 1/4, 1/2 et 1/4 boîtes, Petits pois en 1/4, 1/2 et 1/4 boîtes, Champignons en 1/4 et 1/2 boîtes, Cèpes à l'huile en 1/4, 1/2 et 1/4 boîtes, Truffes en 1/2 boîtes, Fruits au jus en 1/4 et 1/2 bouteilles, Pâtés truffés en 1/4, 1/2 et 1/4 boîtes, Pickles anglais, Confitures anglaises, fraises, framboises, Reine Claude, cerises, oranges, limons, etc., Prunes en boîtes et jarres de différentes grandeurs, Fromages de Gruyère, Limbourg, Schweizer et de Hollande, Vin rouge: un bon assortiment de crûs en barriques, Cognac d'une qualité supérieure et un bon assortiment de groceries de famille. 21 dec

PIANOS ET HARMONIUMS, A. PERIER, 310, rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe, De retour de France où il a fait construire un grand nombre de pianos dans les ateliers de PLEYEL, ERARD et DEBAIN, offre au public un choix réellement hors ligne. Pianos grand format piccolo obliques, à 7 octaves, système ce nouveau reconnu supérieur à tous les systèmes en fer, importé pour la première fois dans le pays. PIANOS MECANIQUES FABRIQUE DE DEBAIN A SEPT OCTAVES.—Avec ces pianos mécaniques une personne qui ne connaît pas la musique peut jouer des ouvertures d'opéras, Polkas, fantaisies, variations à grand effet; des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts s'exécutent avec toutes les nuances d'expression; aussi l'on peut désormais improviser une fête, un bal, sans s'inquiéter de l'absence d'un pianiste. Les Pianos de DEBAIN dont il est question ci-dessus ont obtenu à Paris un succès mérité et une médaille d'argent à l'exposition de 1849. Les plus grandes célébrités musicales ont approuvé les améliorations qu'il a apportées dans ses instruments et les noms de MM. *Auber, Halevy, Spontini, Adams, Thomas, Berlioz, Dupres, &c., &c.*, sont des autorités brillantes pour convaincre les plus difficiles. Les Harmoniums de ce même facteur ont obtenu une vogue peut-être plus grande et sont employés à Paris dans l'église de la *Madeleine*, St-Roch, St Sulpice et une douzaine d'autres églises de la capitale. Ces pianos ne doivent pas être confondus avec les pianos à orgue sur lesquels on adapte un instrument qui permet d'exécuter la musique sans être musicien. Ces pianos à orgue ou harmonium sont fabriqués dans les ateliers de PERIER et seront vendus à des prix fort modérés. ☞ M. FLANDRIN, facteur et accordeur de pianos-orgues se charge de faire les réparations et accords d'Harmonium. S'adresser chez A. PERIER, rue Royale, 310, entre St-Philippe et Ursulines. 21 dec

Nègres du Maryland et de la Virginie. VENANT d'arriver et à vendre à mon *Etablissement No 15, rue de l'Esplanade*, CENT TRENTE NEGRES, importés de Baltimore, comprenant un choix de bons nègres de champ, domestiques, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, couturières, forgerons, charpentiers et un bon ingénieur. Le tout à vendre pour du comptant ou des acceptations de ville. Les personnes qui désirent faire des acquisitions, sont invitées à venir me voir car je suis décidé à vendre à bas prix. 20oct—3m J. M. WILSON.

VINAIGRE—En déchargement du Wabash, de Bordeaux—40 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 11dec 13, Bienville.

SAUCISSONS—10 barils saucissons de St Louis, venant d'arriver.—AUSSI—Un grand assortiment de conserves alimentaires pour les familles et provisions de navires, à vendre par 11dec A. COUTIN & RANSON, 13, Bienville.

RUM DU NORD—50 barils en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 20dec—6f 15, rue St Louis.

CUIRS VERNIS—A vendre, cuirs vernis français, tiges de bottes, peaux de veau vernis, et mitaines de couleur, par H. BOYLE & Co, 19 dec—1f 47, rue Douane.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.— Steamship Palmetto, Smith, pr Galveston. Navire Thornton, Perkins, pr Boston. Hudson, White, pr New York. Toronto, Parker, pr le Havre. Brick Larch, Penpock, pr San Juan de Nicaragua. Josephus, Fischer, pr Savannah. Aurora, McLean, pr Tabasco. Barque Florance, Woodward, pr Boston. Goëlette Alice, Miner, pr Pensacola. Ann Eliza, Davis, pr Pensacola.

—ARRIVÉS SAMEDI.— Steamship Fashion, Baker, de Tampa Bay. Brick Hamlet, Bradford, de St Thomas. Goëlette Aurora Borealis, —, de Greytown. Wm R Pettie, Saunders, de St Marks. —STEAMBOATS.— St James, Power, de Donaldsonville. John Adams, Jones, de Cincinnati.

—ARRIVÉS HIER.— Navire Arcadia, Coffin, du Havre. John & Albert, Harwood, de Philadelphie. Memphis, Bunker, de New-York. Brick Lucy Brewer, de Greytown (Nic.). Fidelia, Jones, de Baltimore. Barque Selours, Marisany, de Matanzas. —STEAMERS.— Gen Taylor, Trinidad, de Donaldsonville. Gipsey Tre, de Bayou Sara. Flora, Bassett, des Attakapas. Mary Foley, Dalferes, de Donaldsonville. Fashion, Martin, de Grand Prairie. Namope, Castillo, de St Martinville. Atlantic, Oglesby, de St Louis. St Paul, Yore, de St Louis. R C Oglesby, Kimball, de Grand Ecore. Ophelia, Gordon, de Bayou Sara. H B Mosby, Kercheval, de Donaldsonville.

Au bas du fleuve et montant: Barque Rover, de Rio Janeiro,—un navire et un brick inconnus.

PORTS ÉTRANGERS. *(Par le steamer America.)* Liverpool, 24 nov—Arrivés, Callender et Warbler, de la N Orléans. 26, Columbia, do.—Partis, 27, Caroline-Nesmith, do. Havre, 24 nov—Arrivés, Brunswick & Viola, de la N-Orléans,—Paris, Astracan, pour la N Orléans, —Chargeant, Radius, Viola, et Brunswick. Bordeaux, 16 nov—Parti, Irving, Watts, pr la N-Orléans. Gaad, 23—Parti, Marie-Joseph, Beer, pr la Nlle Orléans. Arrivé à Corunna, 8 nov—Granada, Batchelder, de la N Orléans et Vigo, et parti pour Cadix.

☞ Le capitaine et les consignataires du brick espagnol Paulita, ne paieront aucune dette que pourrait contracter l'équipage. DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 21 dec en liquidation, 35, Natchez.

Etrennes, Etrennes! Coin Royale et Toulouse. TH. MOREAU a l'honneur d'offrir aux dames un assortiment de jouets pour cadeaux de nouvel an tel qu'il ne leur restera que la difficulté de bien choisir. Le magasin présente en ce moment l'aspect d'un VASTE BAZAR, où sont étalés les objets les plus variés, destinés à l'amusement ou à l'instruction de la jeunesse, de tous genres, comme de tous prix. Les dames sont invitées à venir se pourvoir avant de faire leurs emplettes. 21dec

FOIN—25 balles en déchargement du brick Merchant, de Boston, au prix de 18, seconde Municipalité, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 23dec 29, Vieille Levée.

HUILE DE LIN—5 barils en déchargement du navire Medator, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 23dec 29, Vieille Levée.

CAFÉ DE JAVA—100 sacs, à vendre à l'arrivée du navire Nanoe, par W. F. VREDENBURGH & Co, 23dec 29, Vieille Levée.

VIN ROUGE pour famille—47 barriques vin rouge Bordelais Léognan 1846 et 1847, 19 barriques vin rouge Pauillac Médoc 1846, 20 do do do et Julien Médoc 1847, 13 do do cru de Barsac et Laurent 1846, 12 do do Margaux fine 1844, 17 do do Veuve Mersan Médoc 1844. En magasin et à vendre par A. CARRIERE. 23 dec 25, Vieille Levée.

MADERE ET PORTO—100 barils Madère P Grosset, 50 d. Porto do. En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

CHAMPAGNE supérieur—75 paniers champagne de Lever Perrotel. 5 caisses champagne 24½ bout. 20 et 12 bout. do do Ancre brand, 25 do do 24½ bout. do. En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

HUILE DE [illegible] Flagnol [illegible] 24 paniers [illegible] En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 23 dec

PROCLAMATION *Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.* ATTENDU que Valmont Bossat Dafossat, shérif de la paroisse de Jefferson, et collecteur des taxes de cette dite paroisse, s'est absenté à bon pour la consécration de l'obligation suivante, à savoir: Une obligation de quarante quatre mille six cent quatre vingt dix-sept piastres [illegible] Robert Avart, comme sécurité, en date du 31 décembre 1849. En conséquence, à présent et est pour donner avis à toute personne intéressée d'avoir à présenter par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à Baton-Rouge, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la publication de la présente proclamation, ses raisons pour lesquelles [illegible] ne serait pas annulée. Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat dans la ville de Baton Rouge, ce 2me jour de décembre de l'an de grâce 1850, et la soixante quinzième de l'indépendance des Etats Unis. JOSEPH WALKER. Par le Gouverneur. CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 23 dec—30f

Quincaillerie. NOUVEAU MAGASIN. LE soussigné, ayant repris les affaires sous la raison HOPKINS & Co, au No 277, rue Tchoupitoulas, désire en ce moment un stock complet de Quincaillerie, qu'il offre en vente à des prix [illegible] nouveau le patronage de ses amis et du public. WILLIAM HOPKINS, No 277, rue Tchoupitoulas. 21dec—6tv—6camp

$300 de Récompense. LA récompense ci-dessus sera payée par le soussigné, à quiconque retrouvera le corps du capitaine JUNIUS BEEBE, victime de l'explosion du remorqueur Anglo Norman. Ce sinistre a eu lieu le 13 courant, vis-à-vis Greenville. BEEBE & Co, 13 Vieille Levée.

☞ Les capitaines de navires sont instamment priés d'examiner la levée dans le voisinage de leur navire afin que de promptes informations soient reçues. 17 dec

UNIVERSITÉ DE ST-LOUIS. LES personnes qui désirent envoyer leurs enfants à l'Institution de St-Louis (Missouri) auront l'occasion de les placer à la charge du Révérend J. A. Elet, qui partira dans le courant de la dernière semaine de ce mois, sur le bateau à vapeur *Alexander Scott*. 17dec 6

LES soussignés informent leurs pratiques et le public en général, qu'ils sont prêts à recevoir et à exécuter, avec la même promptitude que par le passé, tous les ordres qui leur seront adressés, malgré les légers dommages que leur a occasionnés l'incendie du 17 courant, au matin. 18 dec—5 F. D'AQUIN & Co.

Avis aux personnes qui consument du gaz. LES personnes qui consument du gaz sont prévenues qu'à dater du 1er janvier prochain, tous les comptes de gaz et d'installations devront être payés tous les mois, sans exception, et que, lorsque ce règlement, invariable, n'aura pas été rempli avant la fin du mois, le gaz sera suspendu. Par ordre de la direction, P. N. WOOD, Trésorier. 18 dec—2m Compagnie du Gaz, 17 décembre 1850.

Bonne occasion pour les amateurs. M. P. MEYER étant sur le point d'aller en France, offre à vendre sa librairie en totalité ou séparément. Les personnes désireuses d'augmenter leurs bibliothèques de livres rares et précieux, pourront se satisfaire à des prix excessivement réduits. Aussi,—Un choix de tableaux d'église et autres. On ne pourra profiter de cette occasion que jusqu'au 31 décembre seulement. Rue Royale, No 213, entre Ste Anne et Orléans. 17 dec—1er janv.

Habillements Confectionnés. *Aux Marchands de la Ville et de la Campagne.* BACH, BARNETT & CO, No 9, rue des Magasins, viennent de recevoir par le steamer Philadelphia, une addition considérable à leur stock d'habillements d'hiver, savoir: Habits et lévites, drap noir superfin, Lévites, drap noir, brun et olive, Habits d'Orsay, invisibles, brun, Sacs et paletots, casimir noir et fantaisie, Do do drap noir, olive et do, Surtouts, noir surfin, brun do, Do drap pilote, cuir de laine, Do en couvertures extra fine mexicaine, Manteaux, pleins, drap noir surfin, Pantalons, surfin noirs, bruns et fantaisie, Do casimir, à raie d'ordonnance, Do à grands carreaux, de satinet, Cotonnade de fantaisie, tweed do, Pantalons de tous genres, de toutes qualités, Gilets, soie satin et fantaisie, Do gros du Rhin, gros de soie, etc., Do casimir brodé, noir et fantaisie, etc. A vendre par BACH, BARNETT & CO., 3 dec 9, Magasins.

EN débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 74 barriques vin rouge Montferrand, 90 do do St-Emilion, 60 do do Chateau Bernon, 34 do do Chateau Margaux, 1846, 23½ do do blanc Haut Sauterne, 1846, 100½ do do Haut-Sauterne et Barsac, 54 caisses vin rouge Ch. Laffitte, 1840, 150 do do Haut-Talence, 1844, 497 do do Leoville, 1848, 81 do vin blanc Haut-Sauterne, 1844, 10 futailles vieux Cognac, 110 caisses fruits à l'eau de vie assortis, 30 do liqueurs assorties pour familles, 60 paniers guignolet d'Anger, 1 balle gros bouchons à damejeannes, 3 do bouchons de 10 m. chaque en sacs de 1 m., 6 do do do do do de 500, 4 do do do de 5000 chaque, 60 caisses pommes sèches, les choix, contenant chacune 12 boîtes, transparentes, différentes grandeurs, 90 do prunes sèches 1er choix, de 12 pobans chaque. QUEYROUZE & LANGSDORFF, 16dec—6f 15, rue St-Louis.

CHARBON—100 boucauts charbon de Pittsburgh, mis expressément pour l'usage des habitants à vendre par 16dec McBEAN, WILLARD & Co.

CHARBON—200 tonneaux, charbon Cannel anglais. Les personnes qui en auraient besoin d'une dizaine de barils pour leur salon, feront bien de s'adresser de suite, à 16dec McBEAN, WILLARD & Co.

AVIS—Je préviens le public et les marchands en général, que ma femme Marie Madeleine GARDNER, ayant quitté mon domicile sans aucun motif, je ne paierai aucune dette contractée par elle en mon nom. Nouvelle Orléans, 20 décembre 1850. 20dec—3f A. RIVIERE.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans. LUNDI, 23 décembre 1850, NORMA, Grand opéra en trois actes, de BELLINI. ☞ On commencera à 6½ heures.

Théâtre des Variétés. LUNDI, 23 DECEMBRE 1850. JENNY LIND, vaudeville. INTERMEDE MUSICAL. THE MISERIES OF HUMAN LIFE, comédie. UN GRAND DIVERTISSEMENT, par le ballet PORTUNIO, FORTUNIO, parade burlesque.

Grand Bal d'Elèves et d'Enfans A L'HOTEL ST LOUIS, Le 24 Décembre, veille de Noël. Prix du billet: $1—A vendre chez tous les marchands de musique. ☞ Les commissaires du bal sont chargés d'inviter les dames. 20dec

Bureau du Chemin de Fer de Carrollton Nlle-Orléans, 13 décembre 1850. AVIS—L'élection des directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, sera tenue à ce bureau le lundi, 13 janvier prochain, entre dix heures A. M. et 2 heures P. M. Par ordre de la direction, 14 dec—30 CHARLES BAQUIE, secrétaire.

Agence de la Compagnie d'Assurance du Sud Nlle Orléans, 28 novembre 1850. LES listes d'intérêt sur le scrip de 1847 [illegible] fait en conséquence. L. MATTHEWS, 29 nov—1m Agent.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN. Nouvelle Orléans 9 décembre 1850. UNE assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu le lundi sixième jour de janvier 1851 au bureau No [illegible] rue de la Victoire, entre 9 heures du matin et [illegible] Dans ce temps et à [illegible] élection de sept directeurs pour servir durant l'année courante. 9dec—☞ J. NEVILLE, Secrétaire.

COMPAGNIE DU GAZ. *Nouvelle-Orléans le 6 décembre 1850.* L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie lundi 6 janvier 1851, de 10 heures du matin à 2 heures P. M. 7 dec—30 P. N. WOOD, Trésorier.

AVIS DE SOCIÉTÉ. LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils ont formé ce jour une société de commerce sous la raison de CAVELIER & MAXENT, et qu'ils continueront le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. CAVELIER. Ils espèrent, par leur zèle et leur activité, mériter la confiance qui était accordée à l'ancienne maison. AUG. Z. CAVELIER. 10dec—10 L. C. MAXENT. Rue Royale No 108

PERDU. EN sortant de la banque de l'Etat de la Louisiane, samedi à une heure et demie P. M., [illegible] contenant divers [illegible] papiers ne pouvant être d'aucune utilité qu'aux soussignés. La personne qui aurait trouvé ce portefeuille recevra une forte récompense en le rapportant chez PAUL JUGE Fils & Co, 16dec [illegible] rue St Louis

CUISINIERE CREOLE. A VENDRE une excellente cuisinière créole, repasseuse et blanchisseuse, âgée d'environ 30 ans, avec ses trois enfants garantis. S'adresser au No 47, rue Douane. 12dec—3☞

D. GAST, *Doreur, Galvaniseur et Bronzeur sur tous métaux, tels que: Pendules, Candélabres, Garnitures de cheminée, &c, &c.* A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier rue Royale, 149, où il se chargera de l'exécution de tout travail concernant son état. Une longue pratique et [illegible] dans les premiers ateliers de Paris [illegible] [illegible] des habitants de cette ville.

CHANGEMENT DE DOMICILE. LE Dr ALPUENTE a transféré son domicile au 25, rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

CLASSES DE SOLFEGE. M. E. [illegible], premier violon du Théâtre d'Orléans [illegible] De 4 heures à 5½ pour les demoiselles; de 5 heures à 6½ pour les garçons. [illegible] Prix, trois piastres par mois.

JULES BOISSE & PINAUD, Successeurs de L. Chabla, COIFFEURS, ONT transporté leur établissement au No 102 rue de Chartres, maison Poinet. Ils viennent constamment en vente: PARFUMERIE, fine et d'importation de Paris, BROSSERIE, [illegible] et peignes, de tous genres. ARTICLES DE TOILETTE [illegible] GANTS JOUVIN, [illegible] FABRIQUE de [illegible] SALONS pour [illegible]

LIVRES DE LOIS. UN Merlin, Jurisprudence Universelle, en 32 volumes reliés, [illegible] à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co., 10dec 22, rue St Louis.

Mme Groux, de Paris, *No 303, rue Bourbon, encoignure Orléans,* EXPOSE en vente ses grands [illegible] de Nouveautés et des modes [illegible] [illegible]

Jean Jugé, 63, encoignure Bienville et Chartres, NOUVELLE COMPOSITION Pour faire croître les cheveux et fortifie et embellit la chevelure. Grand assortiment d'OUVRAGES EN CHEVEUX fabriqués chez lui pour les deux sexes. 25 nov—3m

A. D. Grieff et Co, *Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,* MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, ET AGENTS Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark, Nos 38, 40 et 42 rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée, Nouvelle-Orléans. A. D. GRIEFF. S. A. KINGSLAND. W. M. GREENWOOD. 16nov—a

Plant de fraisiers, venus de graines. A VENDRE—10,000 fraisiers, de la variété dite Crescent, en excellent ordre et prêts à être replantés immédiatement. Ce plant a été élevé dans mon jardin, la saison dernière. Sans être très délicate de culture, cette variété donne une récolte abondante de belles fraises, mesurant souvent trois pouces et demi de circonférence, pleines de jus et d'un saveur très parfumée. L'espèce est très prolifique et son rapport dure plusieurs mois de l'année. Le prix en est fixé à $10 le cent. Les demandes peuvent m'être adressées par la poste, ou à mon bureau, No 7, Bank Place. Elles seront remplies avec promptitude. 3 dec—au fer) HENRY LAWRENCE.

PERDU OU VOLÉ DE l'encoignure St-Louis et Royale à l'encoignure Levée et St-Louis, Un petit livret contenant les numéros des billets suivants de la loterie de la Havane, dont le tirage aura lieu le 3 janvier 1851.

1/4	du	billet	No. 33,554
2/4	do		2,973
2/4	do		14,871
2/4	do		25,553
2/4	do		29,063
3/4	do		31,555
3/4	do		33,568
3/4	do		29,665
3/4	do		14,873
2/4	do		25,532
2/4	do		19,995
3/4	do		17,964
2/4	do		20,793
2/4	do		17,965
1/4	do		263

Le public est averti de n'acheter aucun de ces billets attendu que le paiement de tout lot gagné par un des dits billets se trouve arrêté ici et à la Havane. Une récompense libérale sera payée à quiconque les rapportera au White Hall, rue St Louis, No 44, en face de la Bourse. 21 dec—2

THOMAS C. PAYAN & Co. *Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillements confectionnés.* No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la N Orléans. VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturés pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT OU SON EQUIVALENT. HABITS—Génres—Redingotes, paletots, sacs, boulevards, pardessus, tout alors, bureau, habits nouveau genre, habits courts et d'opéra. ETOFFES—Draps et casimir noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, acier mélangé et écossais clair, français, anglais, allemands et américains. PANTALONS—En drap noir et bleu, satin fondu, et casimir couleur, fauve, vert, mélangé, jaune, écarlate, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain. GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, fauve et vert, cachemires fantaisie, velours, bombasine noir, mérinos, soie et satin noir, à carreaux et à raies, gilets blancs, noirs et fantaisie, brodés, etc. *Marchandises pour plantations.* Pardessus en couverte, bleues et fantaisies, paletots sacs et gilets ronds, en draps pilote, castor et kerseys et pantalons, gilets de flanelles rouge, bleu, blanc, chemises en toile, en coton, Taylor à raies et Hickory, pardessus en caoutchouc, manteaux, pantalons, casquettes, sacs de voyage, cache-oreilles, *Life preserver* et casquettes huilées pour le mauvais temps. Trois caisses de chaussettes tricotées, colonnes des Fourdes, françaises, américaines, unies, à raies, et bleu fantaisie. FOURNITURES. Chemises de peau en coton blanc et écru et fil de Lisle, gilets et caleçons en mérinos, laine d'agneau, soie, &c, chemises en calicots, toile, coton blanc et écru; cravates satin noir et fantaisie, mouchoirs, blancs, brodés, à dessins, en soie et en batiste chaussettes en laine et coton; gants fantaisie, noir, soie, mérinos et daim. Un assortiment d'habillements d'enfants, de tous les genres. Six cents malles de voyage et valises sacs de nuit de 75 c à $25; parapluies en soie, gingham et coton. Les planteurs et les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs. 24 oct

Fabrique de l'Eglise St-Louis. AVIS [illegible] [illegible] [illegible] JOSEPH GUILLOT, 13dec—10 Trésorier.

Melle A. Mannay, *Rue de Chartres No 60,* A l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne qu'elle [illegible] de modes qu'elle [illegible] lundi 12 décembre. Melle M. invite les dames de venir examiner les nouvelles marchandises qu'elle a choisies avec le plus grand soin dans les magasins les plus renommés de Paris [illegible] 10 dec—15

Mme Trautmann, *Modiste en Robes et Chapeaux* 150, RUE DE CHARTRES [illegible] 17dec

Mme LUSSAN PREVIENT [illegible]

ÉGARÉ OU VOLÉ HIER en [illegible] Bourse St Louis [illegible] 1850, de la somme de $474 [illegible] 12 décembre, No 34,335. Une récompense sera donnée à quiconque le rapportera au bureau de ce journal ou à M. Villavaso. Bernard 19dec—1f

Marchandises pour les Marchés Mexicains et Californiens. DE FOREST & CO, marchands commissionnaires [illegible] Douane, offrent à vendre à [illegible] Indiennes [illegible] 4/4, ayant droit [illegible] [illegible] de mouchoirs [illegible] AUSSI—Un grand assortiment [illegible] AUSSI—20 caisses [illegible] 100 caisses bottes et souliers des manufactures. 15 ti c

Présents de jour de l'an et de Noël **C. M. SIMPSON, 30, rue Canal** REÇU par le navire Ohio—Mouchoirs brodés et des [illegible] Cols Manchettes et Mouchoirs [illegible] Manteaux et Manteaux, en grand assortiment [illegible] Robes [illegible] [illegible] dames [illegible] C. M. SIMPSON.

CHANGE SUR NEW YORK [illegible] [illegible] & Co., 26, rue Conti.

JAMBONS DUFFIELD 3000 JAMBONS DUFFIELD, fort réputés, à vendre chez A par K M McALLEN, marchand en gros, No 26, rue [illegible] No 7 Carondelet Row.

AVIS AU PUBLIC. L. Boudro et Co., *Restaurat, rue de Chartres, No 115,* OUVERTURE AUJOURD'HUI 10 DECEMBRE

ON désire avoir une dame parlant l'anglais et le français pour tenir un magasin d'objets de fantaisie. S'adresser [illegible]

A LOUER rue de Chartres, No 54—Une bonne maison avec vastes, [illegible] grandes et [illegible] pour les dames [illegible]

ALMANACHS POUR 1851 **Victor Hébert** 149 RUE DE CHARTRES ALMANACH de la LOUISIANE, do PROPHETIQUE, do COMIQUE, do LIEGEOIS, do L'ILLUSTRATION, à vendre [illegible] 10 dec—30

Victor Hébert 149, RUE DE CHARTRES, VIENT de recevoir [illegible] *Livres de Prières* Paroissiens [illegible] [illegible] 20dec—30

AVIS AUX CONFISEURS VOR. HEBERT. 149 RUE DE CHARTRES. A REÇU par les derniers arrivages du Havre un magnifique assortiment de cartonnage, en [illegible] et grandeurs, avec peintures et glaces. Valises vendues à des prix très avantageux pour les achats. 10dec—30

MODES. EN débarquement du navire McDonough [illegible] Havre—20 douzaines Chapeaux pour Dames, d'une vente [illegible] à vendre par NOEL & GUIRAUD, 14dec 103, rue Royale.

Vins de famille. EN débarquement du navire Wabash, venant de Bordeaux: 26 barriques Montferrand, à vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 14 dec [illegible] rue Royale No 103.

AVIS—Les personnes qui désirent [illegible] John McDonogh [illegible] Douane et [illegible] C. R. [illegible] C. W. P. CAVARRE. F. B[illegible] A. H. CHOSSMAN. 5nov [illegible]

Faïences, Porcelaines, Cristaux, Verreries et Articles Manufacturés de la ville et des campagnes, aux Familles, Restaurants, Hotels et Steamboats, etc.

Vve AICARD, No. 12, Rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville. Le soussigné avant [illegible] avec les [illegible] et de France, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il reçoit en ce moment et continuera à recevoir de grands assortiments de Faïences, Porcelaines, Cristaux, etc qu'il offre à vendre à des prix excessivement réduits pour du comptant ou de bons papiers à 4 mois. Ayant un bel assortiment, il se flatte de pouvoir remplir avec le plus grand soin et avec promptitude de toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et aux prix les plus bas de la place. N. B. Il a constamment en magasin les articles convenables pour les marchés mexicains. Paniers assortis pour les campagnes, etc, etc. Les familles, Hotels, Restaurants, Steamboats etc trouveront aussi tous les objets pour leur usage. Il invite donc les acheteurs à venir voir ses prix avant de faire leurs emplettes ailleurs. 11dec— VINCENT AICARD.

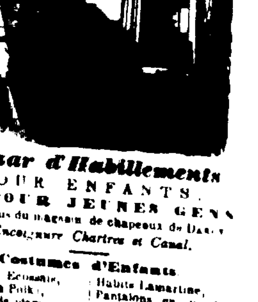

Bazar d'Habillements POUR ENFANTS, ET POUR JEUNES GENS Au dessus du magasin de chapeaux de Dany, Encoignure Chartres et Canal.

Costumes d'Enfants

Pardessus Ecossais,	Habits Lamartine,
Vestes à la Polka,	Pantalons en variété.
Gilets ronds idem,	Vestes do
Vestes Monte Christo,	Bas do
Vestes-Basques,	Mouchoirs do
Basquettes,	Bretelles do
Lévites,	Cravattes do
Paletots,	Gants do
Sacs,	Guêtres do
Manteaux,	Ombrelles do

Amazones, Chapeaux à la Jenny Lind. Manteaux pour petits enfants, Mantilles dito. Costumes de bal à la Prince Albert, fantaisie. Costumes de Montagnards Ecossais, en tartane ou en plaids McGregor. L'assortiment est des plus variés et les habillements sont les plus frais qui aient été offerts en vente en cette ville. Les acheteurs sont priés de venir les examiner. 14 dec—30